

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE DE LANCER DE SAPIN

Règlement de compétition

Art. 1: Nature de l'évènement

Le Championnat de Belgique de Lancer de Sapin est un évènement sportif à part entière au caractère ludique. La nature compétitive de l'évènement ne peut en aucun cas faire défaut à l'ambiance chaleureuse et festive primordiale aux yeux de l'organisation. Toute infraction à cette règle de base sera sanctionnée par le président du jury par une disqualification. D'un autre côté, les élans d'enthousiasme et les initiatives chaleureuses peuvent compter sur tous les encouragements de l'organisation. Par exemple, les lanceurs de sapins déguisés ou les participants muni d'accessoires « sapin » seront acclamés par l'organisation, le jury et les supporters présents.

Art. 2: Participation valide

Chaque participant se doit d'être inscrit avant de pouvoir effectuer un lancer valide.

Un lanceur individuel doit s'inscrire via www.motum.brussels ou au stand inscriptions sur place (dans la mesure des places disponibles). Le premier lancer est gratuit. Les lanceurs plus compétitifs peuvent effectuer un deuxième ou troisième lancer pour la modique somme de 2 euro par lancer supplémentaire avec un maximum de 3 lancers au total. Les compétitions individuelles se déroulent entre 17h et 22h.

La participation pour les enfants (né en 2007 ou plus tard) est entièrement gratuite et l'inscription se fait sur place. La compétition pour les enfants se déroule de 17h15 et 19h. La compétition des enfants sera précédée d'une séance d'échauffement de 17h à 17h15.

Les équipes s'inscrivent à l'avance via www.motum.brussels. La participation par équipe s'élève à €10,00 (bouteille de cava inclus dans le prix). L'inscription n'est valide une fois que l'argent est sur le compte de l'asbl Motum ou sur présentation d'une preuve de paiement.

En s'inscrivant, le participant prend connaissance du présent règlement et l'accepte. L'organisation n'est en aucun cas responsable des dégâts personnels ou matériels qu'un participant causerait à lui-même, à des tiers ou à l'infrastructure prévue.

Art. 3: Catégories

Il y a 4 catégories de lanceurs de sapins:

- Enfants (né en 2007 ou plus tard)
- Dames (hommes déguisés en femmes seront disqualifiés)
- Hommes (barbes bienvenues mais pas obligatoires)
- Equipes (min. 4 – max 10 lanceurs de sapin par équipes mixtes)

Un classement est effectué par catégorie.

Art. 4: Les sapins lancés

Avant le début des compétitions, le président du jury attribuera en concertation avec les membres du jury des sapins spécifiques au dames, hommes et enfants, même si ceux-ci font partie d'une équipe. Les sapins sont calibrés sur base des critères suivants :

- Pour les enfants: petit, mignon, pas trop lourd
- Pour les dames : un peu moins petit, ne pique pas trop aux mains, pèse déjà son poids...
- Pour les hommes : Un sérieux sapin, costaud avec de fortes épines, pas de prise trop facile

Deux sapins seront prévus par catégorie dont le poids variera de maximum 10%. On commencera par jeter le sapin le plus lourds. Quand un sapin sera devenu 10% plus léger que le 2^{ème} sapin on passera au 2^{ème} sapin afin de garantir une continuité des résultats sportifs tout au long de la compétition.

Chacun peut choisir de jeter avec un sapin plus lourd, mais pas avec un sapin plus léger que le sapin assigné à la catégorie.

Motum asbl met un assortiment de sapins de Noël à disposition sur la piste d'échauffement afin que les lanceurs de sapin puissent s'échauffer dans des circonstances optimales.

Art. 5: Nombres de lancés

Chaque lanceur de sapin individuel a droit à 1 lancé gratuit. Le deuxième et troisième lancé sont payant.

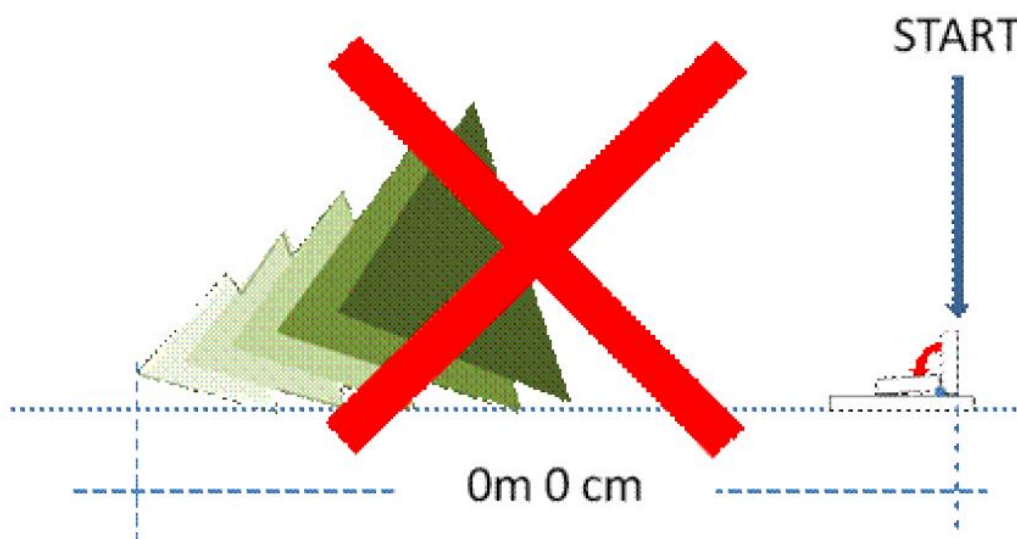
Les équipes ont le droit de lancer un nombre minimum 4 et maximum 10 sapins indépendamment du nombre de lanceurs. Chaque membre de l'équipe doit effectuer au minimum 1 lancer.

Les lanceurs peuvent d'abord s'exercer sur la piste d'essai, pour autant qu'il y ait la place et le temps de le faire.

Art 6: Lancés valides

Un lancer n'est valide que si :

1. L'arbitre a donné son accord pour effectuer lancer
2. La latte de départ n'est pas tombée et que le lanceur s'est arrêté devant la latte de départ.



3. Le sapin atterrit plus loin que la latte de départ et dans la zone d'atterrissage. Si le sapin atterrit hors de la zone d'atterrissage, le lancer n'est pas valide.
4. Le sapin est lancé sans attributs ou aide extérieur au lanceur de sapin appelé par le jury.
5. Après la prise de mesure, le lanceur de sapin ramène obligatoirement le sapin vers la zone de départ.

Dispositions supplémentaires:

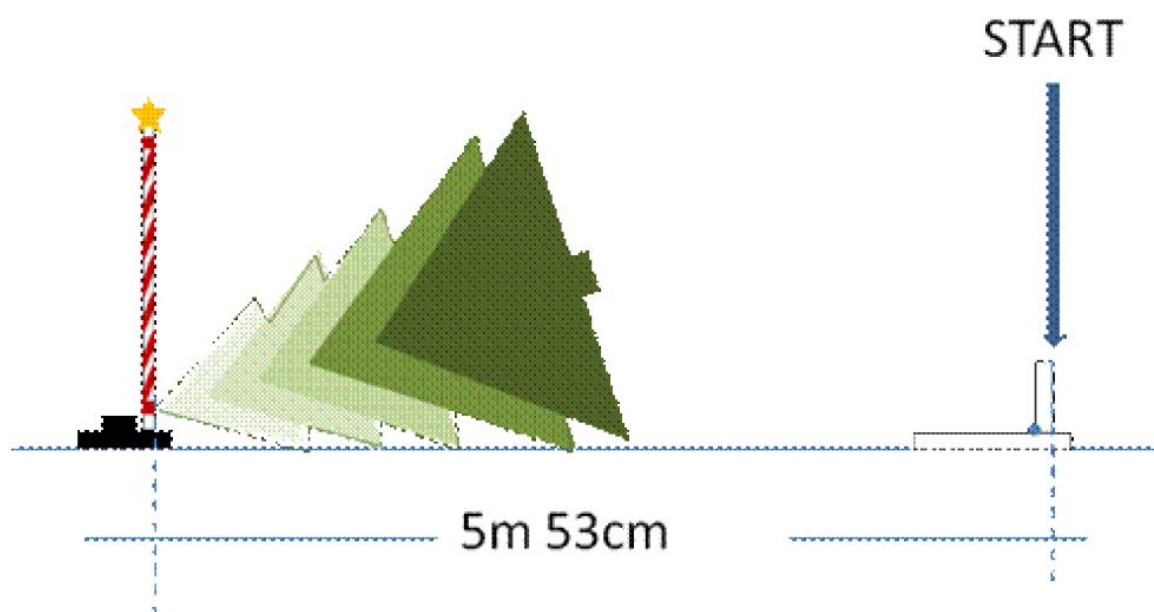
1. Si le sapin lancé se casse en plusieurs morceaux ou si des bouts du sapin se brisent lors du lancer, la partie la plus lourde du sapin servira toujours de point de mesure.
2. Pour des raisons de sécurité, les techniques dites du « lancer hélicoptère » et « lancer du marteau » sont interdites.
3. Les décisions du jury sont souveraines et incontestables

Art.7: Mesurage

Un lancer valide est mesuré. La distance est exprimée en mètres et centimètres.

La distance est celle qui sépare la plaque de référence à la hauteur de la latte de départ et le point du sapin le plus éloigné après atterrissage et arrêt complet du sapin.

Afin de rendre la mesure possible, un piquet de position est utilisé pour marquer l'endroit où se trouve la partie la plus éloignée du sapin. Ensuite, le sapin est enlevé par le lanceur et la distance est mesurée jusqu'au piquet.



Art. 8: Classement

Après que chaque lanceur a effectué son lancer, le résultat est soigneusement noté par le jury en y mentionnant la catégorie.

Pour la catégorie par équipes, le score sera établi sur base de la moyenne des lancers effectués. Si un lanceur effectue un lancer non réglementaire, la distance de 0m sera comptabilisée dans la moyenne pour le lancer en question.

Des classements intermédiaires seront établis et diffusés par le jury. Le jury proclamera à la fin de la compétition les premiers trois lauréats par catégorie. Les vainqueurs de chaque catégorie seront nommés Champion de Belgique de Lancer de Sapin pour l'année calendrier dans lequel le championnat s'est tenu et ce jusqu'à la prochaine édition du championnat de Belgique de lancer de sapin organisé par l'asbl Motum.